



CONSULTATION JOINTE CIRGL-OCDE SUR LA GESTION RESPONSABLE DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT DE MINÉRAIS EN PROVENANCE DE ZONES DE CONFLIT ET A HAUT RISQUE

29-30 Septembre 2010

Lieu: Hôtel Crowne Plaza, Nairobi, Kenya (Crowne Plaza, Kenya Road - Upper Hill).

PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTE

La version révisée du projet du Guide de l'OCDE sur le devoir de diligence pour la gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement des minerais en provenance de zones de conflit et à haut risque est le résultat d'un processus impliquant toutes les parties prenantes, qui a débuté en Décembre 2009 en tant que projet pilote de l'OCDE sur le devoir de diligence dans le secteur minier et de minerais (voir www.oecd.org/daf/investment/mining).

L'objet de la Consultation de Nairobi est de réviser et si possible de convenir d'un cadre de référence pour le devoir de diligence –endossé en Avril 2010 lors d'une réunion d'experts du Groupe de travail hébergé par l'OCDE – un modèle de politique relative à la chaîne d'approvisionnement des minerais et le supplément sur l'Étain, le Tantale et le Tungstène (ci-après " Supplément 3T "), qui a été révisé sur la base des commentaires reçus depuis Avril 2010. La Consultation discutera aussi le mérite de la création d'un mécanisme institutionnalisé pour soutenir la diligence de la chaîne d'approvisionnement ainsi que le développement potentiel d'un supplément sur l'or et/ou d'autres métaux précieux.

Les participants sont invités à faire connaître leur position concernant la version révisée du Guide et de proposer des amendements spécifiques à apporter au document qui seront considérés durant la réunion. Les propositions doivent être soumises au secrétariat de l'OCDE au plus tard le 27 Septembre.

Tous les documents de référence sont disponibles sur le site internet [conference website](#) .

Co-moderateurs: Mr. David Viveash et Ambassadrice Jean Kimani (Kenya)

JOUR 1

9:00 – 9:45 DISCOURS D'OUVERTURE

9:00 – 9:10 Allocution de bienvenu par *Mr. Mabolia Yenga, Président du Comité de l'Initiative Régionale de la CIRGL de lutte contre l'Exploitation Illégale des Ressources Naturelles*

9:10 – 9:20 Allocution de *Dr. Lahra Liberti, Conseillère Juridique, Secrétariat de l'OCDE*

9:20 – 9:30 Allocution de l'Ambassadrice *Liberata Mulamula, Secrétaire Exécutive de la CIRGL*

9:30 – 9:40 Discours d'ouverture par l'Invité d'Honneur

9:40 - 10:00 *Pause café*

10:00 – 10:30 **SESSION 1 – APERCU DE LA VERSION REVISEE DU GUIDE DE L’OCDE SUR LE DEVOIR DE DILIGENCE POUR LA GESTION RESPONSABLE DE LA CHAÎNE D’APPROVISIONNEMENT DES MINERAIS EN PROVENANCE DE ZONES DE CONFLIT ET A HAUT RISQUE ET POSITIONNEMENT PREALABLE DE LA CIRGL**

Présentation par le Secrétariat de l’OCDE

Présentation par Michael Biryabarema (Rapporteur du Comité de Direction du CIRGL)

10:30 – 12:30 **SESSION 2 –MODELE DE POLITIQUE RELATIVE À LA CHAÎNE D’APPROVISIONNEMENT DES MINERAIS ET PRINCIPES POUR L’ATTENUATION DES RISQUES**

Au cours de cette session, les participants sont invités à réviser l’Annexe II (Modèle de politique relative à la chaîne d’approvisionnement des minerais en provenance de zones de conflit et à haut risque) et l’Annexe III (Principes recommandés pour l’atténuation des risques et indicateurs pour mesurer l’amélioration).

Discutants: Paul Mabolia Yenga (RDC); Paul Hohnen (GRI)

Questions à traiter:

- Est-ce que les participants sont d’accord sur le modèle de politique relative à la chaîne d’approvisionnement des minerais en Annexe II, destiné à traiter les questions liées au risque de financement de conflit en vue d’éliminer des préjudices graves dans la chaîne d’approvisionnement, tout en assurant une relation constructive avec les fournisseurs? Est-ce que les entreprises adopteraient ou intégreraient l’Annexe II dans leur politique de développement durable et dans leurs codes de conduite?
- Est-ce que les principes pour l’atténuation des risques dans l’Annexe III apportent des directives utiles, déjà flexible et pratique aux entreprises? Existe-t-il d’autres indicateurs pouvant servir de mesure de l’amélioration ?

12:30 – 14:00 *Déjeuner*

14:00 – 18:00 **SESSION 3 – REVISION DE SUPPLEMENT 3T**

Lors de cette session, les participants sont invités à considérer les recommandations détaillées proposées dans le supplément 3T. Cette session sera divisée en trois sous-sessions de la manière suivante. Chaque sous-session traitera de la manière dont les initiatives internationales, régionales, et du secteur privé, et peuvent être pris en compte ou mieux coordonnées pour mettre en œuvre les recommandations contenues dans le supplément.

14:00 – 15:30 **Devoir de diligence pour les entreprises en amont**

Cette session se chargera de la revue des recommandations adressées aux entreprises en amont, comprenant les entreprises minières (artisanale ou petite ou large exploitation industrielle), les négociants locaux ou exportateurs du pays d’origine des minerais, les négociants internationaux de concentrés, les entreprises de retraitement de minerais et les fonderies/affineries. La discussion portera sur la mise en place un système de transparence et de contrôle de la chaîne d’approvisionnement des minerais (Étape 1(C) et d’évaluation des risques [Étape2]).

Discutants: Nicolas Scherlen (MONUSCO); Kay Nimmo (ITRI)

Questions à traiter:

- Comment les initiatives existantes tel que le Mécanisme de certification régionale de la CIRGL, les projets pilotes pour la certification des minerais au niveau national et l’Initiative d’ITRI pour la chaîne d’approvisionnement de l’étain (iTSCi) pourraient soutenir et mettre en

œuvre les recommandations adressées aux entreprises en amont dans le supplément 3T? Les participants sont priés d'identifier, le cas échéant, des opportunités additionnelles d'harmonisation.

- Est-ce que les entreprises en amont souhaitent prendre part à la phase de mise en œuvre du Guide et, si oui, comment cette phase de mise en œuvre pourrait être structurée?

Pour référence: note de discussion par le secrétariat de l'OCDE sur la phase de mise en œuvre.

15:30 - 15:45 Pause café

15:45 – 17:00 **Devoir de diligence raisonnable pour les entreprises en aval**

Cette session révisera les recommandations adressées aux entreprises en aval, comprenant les négociants et bourses de métaux, les fabricants de composants, les fabricants de produits, les fabricants d'équipements d'origine (« original equipment manufacturers » ou OEM) et les détaillants. La discussion portera sur la mise en place d'un système de transparence et de contrôle de la chaîne d'approvisionnement de minerais [Étape (1)] et des risques d'évaluation [Étape 2].

Discutants: *Jerry Meyers (Intel Corp.); Mike Loch (Motorola, Inc.)*

Questions à traiter:

- Comment les initiatives émergentes du secteur privé et les nouveaux systèmes de partage d'information tel que le EICC/GeSi Smelter Validation Scheme et E-Tasc peuvent soutenir la coordination parmi les entreprises en aval afin d'évaluer efficacement le processus du devoir de des fonderies/affineries?
- Est-ce que les entreprises en aval souhaitent participer à la phase de mise en œuvre du Guide et, si oui, comment une telle phase de mise en œuvre pourrait être structurée?

Pour référence: note de discussion par le secrétariat de l'OCDE sur la phase de mise en œuvre.

17:00 – 18:00

Audit indépendant de l'exercice du devoir de diligence concernant les fonderies/affineries : Vers une « Association des Minerais Equitable » ? Le Guide propose deux options pour la mise en œuvre des audits indépendants des fonderies/affineries. La première reflète la situation actuelle des audits indépendants individuels. La deuxième propose l'établissement d'un mécanisme institutionnalisé qui, en coopération avec les gouvernements et les organisations de la société civile, pourrait assurer le monitoring et assister dans la mise en œuvre du guide par le biais de la supervision des audits, le renforcement des capacités des fournisseurs et le suivi des instances spécifiques.

Discutants: *Auret van Heerden (FLA); Shawn Blore (PAC)*

Questions à traiter:

- Existe-t-il suffisamment de soutien parmi les représentants de l'industrie, des bailleurs de fond et des organisations de la société civile pour concevoir et rendre opérationnel un tel mécanisme institutionnalisé ?
- Quelle est la meilleure façon pour qu'un tel mécanisme soit intégré dans le mécanisme régional de certification de la CIRGL ?
- A quoi pourrait ressembler le mandat et la structure de gouvernance d'un tel mécanisme ?

Pour référence: note de discussion par le Secrétariat de l'OCDE sur un mécanisme institutionnalisé destiné à soutenir la mise en œuvre des recommandations pour la gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement des minerais en provenance de zones de conflit et à haut risque.

JOUR 2

9:00 – 11:00

SESSION 1 – UN SUPPLEMENT POUR L'OR ET/OU D'AUTRES METAUX PRECIEUX?

Les membres du groupe de travail hébergé par l'OCDE et les autres parties prenantes ont manifesté leur volonté de soutenir le développement d'un supplément du Guide dédié à l'or et/ou à d'autres métaux précieux d'ici la fin de l'année 2010, basé sur les 5 étapes du cadre de référence commun. Les participants sont invités à considérer et à discuter l'analyse et les recommandations contenues dans le rapport sur la chaîne d'approvisionnement de l'or.

Discutant: Gareth Llewellyn (World Gold Council)

Questions à traiter:

- Comment les initiatives existantes du Conseil Mondial sur l'Or et les mesures existantes de diligence adoptées par d'autres participants du secteur privé, particulièrement les larges producteurs d'or ainsi que les larges raffineries d'or peuvent compléter et mettre en œuvre les recommandations autour les 5 étapes du cadre de référence commun et comment des recommandations spécifiques pourraient être adressées et incorporées dans un supplément sur l'or et/ou d'autres métaux précieux que le groupe de travail hébergé par l'OCDE pourrait développer d'ici la fin de l'année 2010 ?
- Comment un supplément sur l'or et/ou d'autres métaux précieux pourrait traiter des défis liés à la conduite du devoir de diligence sur l'or recyclé et ou doré d'exploitation artisanale ou provenant des producteurs de petite échelle, distribué dans le marché à travers des canaux informels ?

Pour référence: rapport sur la chaîne d'approvisionnement de l'or (préparé par Philip Olden).

11:00 – 11:15

Pause café

11:15 – 18:00

SESSION 2 – INITIATIVE REGIONALE DE LA CIRGL DE LUTTE CONTRE L'EXPLOITATION ILLEGALE DES RESSOURCES NATURELLES ET LE PROJET PILOTE DE L'OCDE SUR LE DEVOIR DE DILIGENCE DANS LE SECTEUR MINIER – OPPORTUNITES ET MODALITE DE COOPERATION

11:15 – 13:00

Aperçu et discussion de l'Initiative Régionale de la CIRGL de lutte contre l'Exploitation Illégale des Ressources Naturelles.

Cette session donnera aux participants un aperçu de l'objet, la portée et la feuille de route de l'Initiative Régionale contre l'Exploitation Illégale des Ressources Naturelles de la CIRGL. L'Initiative Régionale de la CIRGL fait la promotion du dialogue entre les Etats-membres de la CIRGL sur les questions liées à l'exploitation illégale des ressources naturelles dans la Région des Grands Lacs, tout en mettant à la disposition des Etats membres un ensemble d'outils destinés à mettre fin au lien entre les conflits armés et les revenus issus de l'exploitation des ressources naturelles – l'ultime objectif de l'Initiative Régionale. La stratégie et les outils développés dans le cadre du travail de l'Initiative Régionale seront présentés et discutés pendant la session.

Présentation par Silas Sinyigaya (ICGLR)

Discutant: Markus Wagner (GTZ)

13:00 – 14:30 **Déjeuner**

14:30 – 16:00 **Présentation et discussion du mécanisme de certification de la CIRGL**

Bien que l'Initiative Régionale contre l'Exploitation Illégale des Ressources Naturelles de la CIRGL englobe différents outils destinés à mettre fin au lien existant entre les conflits violents et les revenus tirés de l'exploitation illégale des ressources naturelles, le plus important de ces outils est le mécanisme de certification de la CIRGL pour les ressources des zones en conflit de la Région des Grands Lacs. Cette session donnera un aperçu de la stratégie générale et de la portée du mécanisme de certification. Le feedback d'acteurs externes sur le mécanisme de certification de la CIRGL en cours de développement est très important pour la CIRGL, de ce fait, les participants sont invités à présenter leur point de vue sur le mécanisme de certification et sur les autres outils devant être mis en œuvre dans le cadre de travail de l'Initiative Régionale de la CIRGL.

Présentation par Michael Biryabarema (Rapporteur du Comité de Direction de la CIRGL)
Discutant: Paul Mabolia Yenga (Président du Comité de la CIRGL)

16:00 – 16:15 Pause café

16:15 – 17:30 **Discussion sur les modes de coopération entre la CIRGL et l'OCDE**

Compte tenu du grand nombre d'initiatives traitant le problème de l'exploitation illégale des ressources naturelles dans la Région des Grands Lacs, il apparaît important que les activités et les approches soient coordonnées de façon à aboutir à des stratégies plus cohérentes. Au cours de cette session, des options concrètes et des modes de coopération entre l'Initiative Régionale de la CIRGL et le projet pilote de l'OCDE sur le devoir de diligence dans le secteur minier seront discutées.

Discutant: Meleke Kimbala (Coordinateur National de la CIRGL pour la Zambie)

Pour référence: Note de discussion conjointe préparée par les Secrétariats de la CIRGL et de l'OCDE

17:30 – 18:00 Discours de clôture

17:30 – 17:45 *Remarques de clôture par le Secrétariat de l'OCDE*

17:45 – 18:00 Allocution de clôture par l'Ambassadrice *Liberata Mulamula, Secrétaire Exécutive de la CIRGL*